



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Vendredi 27 juin 2025

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

DOSSIER

Albert Armin Ehrenzweig

Rev. crit. DIP

Revue critique
de droit international privé

Avec les
contributions de :

Matthias Lehmann, Florian Heindler,
Andrew D. Bradt, Chris Thomale,
Jeremy Heymann et David Messner-
Kreuzbauer

ref : 542501



Lefebvre Dalloz

Rev. crit. DIP **SOMMAIRE**

Revue critique
de droit international privé

ÉDITORIAL

Une leçon de résilience Horatia Muir Watt et Dominique Bureau.....	1
---	---

DOCTRINE

Albert A. Ehrenzweig : un géant du droit international privé Matthias Lehmann.....	5
Retrouvez cet article en anglais sur Dalloz.fr 	

Albert Armin Ehrenzweig : la méthode comparative et l'intégration du droit des conflits de lois dans la détermination de la compétence internationale en matière de juridiction civile Florian Heindler	11
Retrouvez cet article en anglais sur Dalloz.fr 	

Albert Ehrenzweig, Berkeley, et la question du <i>Restatement</i> des conflits de lois Andrew D. Bradt.....	19
Retrouvez cet article en anglais sur Dalloz.fr 	

Datum et Substance – L'approche des données morales d'Albert Ehrenzweig Chris Thomale.....	27
Retrouvez cet article en anglais sur Dalloz.fr 	

La doctrine d'Ehrenzweig. Une pensée en héritage pour le droit international privé européen Jeremy Heymann.....	37
Retrouvez cet article en anglais sur Dalloz.fr 	

L'argument de l'« évolution substantielle » en tant qu'héritage du droit international privé d'Albert Armin Ehrenzweig. Continuités de Vienne à Berkeley David Messner-Kreuzbauer.....	49
Retrouvez cet article en anglais sur Dalloz.fr 	

JURISPRUDENCE

Conflits de juridictions La compétence internationale exceptionnelle des juridictions françaises entre for de nationalité et for de nécessité: quel équilibre ? – Civ. 1 ^{re} , 12 juin 2024, n° 22-21.794 note Christelle Chalas	p. 69
--	-------

Combattre les règles défavorables aux consommateurs par l'internationalité du litige –
CJUE 29 juill. 2024, aff. C-774/22
note Lilian Larribère p. 82

L'admission de la compétence consumériste du juge français dans le contentieux des banques libanaises –
Civ. 1^{re}, 18 sept. 2024, n° 23-13.732
note Elie Lenglard p. 99

La reconnaissance européenne de l'état des personnes au soutien du changement de prénom et de l'identité de genre –
CJUE 4 oct. 2024, aff. C-4/23
note Petra Hammje p. 119

Le tiers bénéficiaire d'une stipulation pour autrui est-il en droit, sous l'empire du règlement Bruxelles I bis, d'invoquer la clause attributive de compétence conclue entre le stipulant et le promettant ? –
Civ. 1^{re}, 9 oct. 2024, n° 22-22.015
note David Sindres p. 139

Conflits de lois

L'interprétation par la Cour de justice des lois de police visées par le règlement Rome II –
CJUE, 4^e ch., 5 sept. 2024, aff. C-86/23
note Dominique Bureau p. 159

La loi applicable à l'action en liquidation complémentaire dans un contexte franco-suisse –
Civ. 1^{re}, 11 sept. 2024, n° 22-16.951
note François Burneau et Constance Cochin de Billy p. 175

ÉCLAIRAGE

Sur un rapport relatif au traitement du droit international privé par la Cour de cassation
note Antoine d'Ornano p. 183

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Paul Beaumont et Jayne Holliday, *A Guide to Global Private International Law* (Marion Ho-Dac) p. 191

Jürgen Samtleben, *Internationales Privat- und Prozessrecht in Lateinamerika – Tradition und Reform* (Daniel Gruenbaum) p. 195

Giovanni Chiapponi, *Interfaces between National and EU Law: Time Limits in Cross-Border Civil Proceedings and their Impact on the Free Circulation of Judgments*, (Séverine Menetrey) p. 196

Mette Eilstrup-Sangiovanni and J.C. Sharman, *Vigilantes Beyond Borders: NGOs as Enforcers of International Law*, (Kari Otteburn) p. 199

Giuseppe Di Vetta, *La Responsabilità da Reato degli Enti nella Dimensione Transnazionale* (Dalia Palombo) p. 202

Ignacio de la Rasilla et Jorge E. Viñuales, *Experiments in International Adjudication. Historical Accounts* (Jérôme Sgard) p. 206

Signalements p. 207



QUESTION PRATIQUE

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Concilier ces réglementations implique une démarche de compliance transversale

21



À LA UNE

Sociétés - Une société qui ne déclare pas ses bénéficiaires effectifs peut être radiée d'office du RCS

4

Bourse - La décision de l'AMF ayant écarté une offre publique de retrait lors de la scission de Vivendi annulée

7

Finances de l'entreprise - Responsabilité civile des établissements de crédit du fait des démarcheurs qu'ils mandatent

11

Concurrence - Un accord de non-débauchage réciproque de salariés constitue une entente illicite

12



www.efl.fr



Lefebvre Dalloz



Sociétés

- 4 - Défaut de déclaration des bénéficiaires effectifs
- 4 - Révocation d'un gérant de SARL
- 5 - Rémunération variable du dirigeant qui quitte son mandat
- 6 - Prêts intragroupe
- 6 - Dispositions du règlement général AMF sur les rapports financiers

Bourse

- 7 - Offre publique de retrait en cas de scission

Entreprise en difficulté

- 8 - Prononcé d'une sanction personnelle

Contrats

- 9 - Fixation du prix de vente
- 10 - Transport maritime : détermination de l'unité de fret

Finances de l'entreprise

- 11 - Responsabilité civile des établissements de crédit du fait de leurs démarcheurs
- 11 - Interdiction du paiement en espèces pour la location de voitures

Biens de l'entreprise

- 12 - Bail commercial : rétention injustifiée du dépôt de garantie

Concurrence

- 12 - Entente illicite : accord de non-débauchage réciproque de salariés

Consommation

- 13 - Caractère abusif d'une clause de garantie « invalidité »

Compliance

- 14 - Recevabilité de la preuve au regard du RGPD

Et aussi...

- 15 - Publicité télévisée par un distributeur
- 16 - Séquestre d'une preuve protégée par le secret des affaires
- 17 - Accès à l'intégralité des informations inscrites au RNE
- 17 - Obligation d'information du notaire

Commentaire

- 18 - Les nouvelles règles antiblanchiment de l'UE : encadrement renforcé et nouvelles sanctions

Veilles

- 25 - Veille législative
- 26 - Veille fiscale et sociale



QUESTION PRATIQUE



21

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT
ET PROTECTION DES DONNÉES
PERSONNELLES : CONCILIER
POUR MIEUX LUTTER

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ

Inexécution du contrat : précisions sur la mise en œuvre de l'exécution forcée en nature et la réduction du prix

Cass. 1^e civ. 18-12-2024 n° 24-14.750 FS-B

Cass. 1^e civ. 18-12-2024 n° 24-14.751 FS-B

Cass. 1^e civ. 18-12-2024 n° 24-14.752 FS-B

Cass. 1^e civ. 18-12-2024 n° 24-14.753 FS-D

Cass. 1^e civ. 18-12-2024 n° 24-14.754 FS-D

Cass. 1^e civ. 18-12-2024 n° 24-14.755 FS-D : Décisions 363

L'exécution forcée en nature d'une obligation ne peut être ordonnée que si cette exécution est possible et ne peut porter que sur l'obligation prévue au contrat. La réduction du prix, elle, peut être demandée en justice même lorsque la prestation n'a pas encore été payée.

Une clause de non-recours n'exonère pas le bailleur de son obligation de délivrance

Cass. 3^e civ. 10-4-2025 n° 23-14.974 FS-B : Décisions 366

Une clause d'un bail par laquelle le locataire renonce à tout recours pour les dégâts causés dans les locaux loués, du fait de la privation ou de troubles de jouissance des lieux, n'a pas pour effet d'exonérer le bailleur de son obligation de délivrance.

Le mandataire est redevable des intérêts dès l'appropriation des fonds qu'il détient

Cass. 1^e civ. 9-4-2025 n° 23-22.697 F-B : Décisions 369

Le mandataire doit l'intérêt des sommes qu'il a employées à son usage à dater de cet emploi, lequel peut consister en une appropriation des sommes qu'il détient pour le compte du mandant, même si la preuve de leur utilisation n'est pas rapportée.

Le créancier d'une société ne peut pas agir en nomination d'un administrateur provisoire

Cass. com. 7-5-2025 n° 23-20.471 FS-B : Décisions 372

Le créancier d'une société n'a pas qualité pour demander en justice la désignation d'un administrateur provisoire au sein de celle-ci.

Une société absorbante peut faire appel de sa condamnation pénale et de celle de l'absorbée

Cass. crim. 29-4-2025 n° 24-81.555 FS-B : Décisions 373

En cas de condamnation pénale de deux sociétés suivie d'une fusion entre elles, l'appel par la société absorbante de sa condamnation s'étend aussi à la condamnation de la société absorbée dès lors qu'aucune mention de l'acte d'appel ne l'exclut.

La caution n'a pas à mettre en garde la sous-caution sur le risque d'endettement de l'emprunteur

Cass. com. 2-4-2025 n° 23-22.311 F-B : Décisions 387

La caution garantissant un prêt et qui n'en est pas le dispensateur n'est tenue d'aucun devoir de mise en garde à l'égard de la sous-caution sur le risque d'endettement né de l'octroi du prêt.

L'Association professionnelle de solidarité du tourisme est un créancier professionnel.

Cass. com. 12-2-2025 n° 23-14.487 F-B

et

Cass. com. 12-2-2025 n° 23-21.079 : Décisions 392

L'Association professionnelle de solidarité du tourisme qui fournit une garantie financière aux clients et fournisseurs des agences de voyage adhérentes est un créancier professionnel au sens des dispositions régissant le cautionnement consenti par une personne physique.

Enquêtes de concurrence : des documents liés à l'enquête peuvent être saisis chez un salarié

Cass. crim. 8-4-2025 n° 24-84.068 F-D : Décisions 396

Dans le cadre d'une enquête de concurrence, les agents peuvent saisir au domicile d'un salarié des documents liés à l'objet de l'enquête même en l'absence d'indices laissant

présumer la participation du salarié aux pratiques illicites dont la preuve est recherchée.

RJDA 2025

(c) 2025 Editions Francis Lefebvre

Revue Lamy de la concurrence

L'affaire *Apple ATT*, ou la mise en œuvre par Apple d'un dispositif de renforcement de la protection de la vie privée atténuant la concurrence

Vincent GIOVANNINI

**De quelques observations sur la regrettable ouverture à la concurrence
du marché des poursuites des pratiques anticoncurrentielles...**

Emmanuel DIENY et Gloria DELGADO HERNANDEZ

**Loi visant à renforcer la stabilité économique et la compétitivité
du secteur agroalimentaire (dite « Travert ») : beaucoup de bruit
pour rien ?**

Jacqueline BRUNELET

**Le prix payé à l'agriculteur : quelles perspectives d'évolution
à l'approche de la réforme EGalim 4 ? (première partie)**

Dina DIA

**Concurrence déloyale et reconnaissance d'une distorsion
de concurrence « sociale » : le soleil s'est-il levé à Versailles ?**

Walid CHAIEHLOUDJ

Direction scientifique

Muriel CHAGNY :
Professeur des universités, Directeur du Master 2 Droit de la concurrence et des contrats, UVSQ – Paris Saclay

Conseil scientifique

Virginie BEAUMEUNIER :
Inspectrice générale des finances, Présidente de l'observatoire des délais de paiement

Jacques BOULARD :
Premier Président de la Cour d'appel de Paris

Benoît CŒURE :
Président de l'Autorité de la concurrence

Jean-Louis FOURGOUX :
Avocat associé, Mermoz Avocats

Olivier GUERSENT :
Directeur général de la concurrence, Commission européenne

Sarah LACOCHE :
Directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Irène LUC :
Première avocate générale à la Chambre commerciale de la Cour de cassation

Cyril NOURISSAT :
Professeur des universités, Université Jean Moulin – Lyon III

Anne PERROT :
Économiste, Inspectrice générale des finances

Valérie PIRONON :
Professeur des universités, Université de Nantes

Michel PONSARD :
Avocat associé, UGGC Avocats, Président de l'Association française d'étude de la concurrence (AFEC)

Jacqueline RIFFAULT-SILK :
Doyen honoraire de la Chambre commerciale de la Cour de cassation, Membre fondateur et Président honoraire de l'Association of European Competition Law Judges (AECLJ)

Patrick SAYER :
Président du Tribunal des activités économiques de Paris

Léna SERSIRON :
Avocate associée, Baker McKenzie, Présidente de l'Association des Avocats pratiquant le droit de la concurrence (APDC)

Thibaud VERGÉ :
Vice-Président de l'Autorité de la concurrence, Professeur d'économie, ENSAE Paris

Vincent VIGNEAU :
Président de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentante légale : Rokhaya Pondi

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directrice de la publication : Rokhaya Pondi

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Rédacteur en chef : Jérémy Berlemont

Ont participé à ce numéro : Mariam El Bardan, Céline Garnier

Dépôt légal : à parution

Prix au numéro : 98,93 € TTC

N°ISSN (version en ligne) : 2115-8894

N°ISSN (version imprimée) : 1770-9377

Périodicité : mensuel

N°CPPAP : 1226 T 85786

Crédit photos : Getty Images

Imprimeur : Dupliprint, 2 rue Descartes, 95330 Domont

Origine du papier : Portugal

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : imprimé sur papier FSC

Eutrophisation : Ptot 0.08 kg/tonne

Pour contacter le service client :



courriel : contact@lamyliaisons.fr
Internet : www.liaisons-sociales.fr
www.lamyline.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, du contenu issu de la présente publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante : RLC 2025, n° 150-1 (acronyme de la revue + année, n° de la revue – n° du commentaire)

Sommaire

FOCUS P. 4

- Distribution exclusive : les précisions de la CJUE sur la protection des distributeurs contre les ventes actives

Jérémy BERLEMONT

LES ESSENTIELS DU MOIS P. 6

- Contrôle des concentrations
- Pratiques anticoncurrentielles
- Transparence et pratiques commerciales déloyales
- Digital Markets Act
- Procédure
- Régulation
- Commande publique

ÉTUDE P. 21

- De quelques observations sur la regrettable ouverture à la concurrence du marché des poursuites des pratiques anticoncurrentielles...

Emmanuel DIENY et Gloria DELGADO HERNANDEZ

ÉCLAIRAGE P. 28

- L'affaire *Apple ATT*, ou la mise en œuvre par Apple d'un dispositif de renforcement de la protection de la vie privée atténuant la concurrence P. 28

Vincent GIOVANNINI

- Loi visant à renforcer la stabilité économique et la compétitivité du secteur agroalimentaire (dite « Travert ») : beaucoup de bruit pour rien ? P. 35

Jacqueline BRUNELET

ANALYSE P. 40

- Le prix payé à l'agriculteur : quelles perspectives d'évolution à l'approche de la réforme EGAlim 4 ? (première partie)

Dina DIA

JURISPRUDENCE COMMENTÉE P. 50

- Concurrence déloyale et reconnaissance d'une distorsion de concurrence « sociale » : le soleil s'est-il levé à Versailles ?

Walid CHAIEHLOUJ

DROIT & PATRIMOINE

LE MENSUEL
DE TOUS
LES PRATICIENS
DU DROIT

N°358 • Juin 2025

Prix au n° : 45,50 € HT – 46,45 € TTC. Abonnement annuel : 500,50 € HT – 511,01 € TTC.

DOSSIER

Le démembrement au service de la transmission



ÉCLAIRAGE

Le commissaire de justice :
tiers de confiance dans
la protection des majeurs

ENTRETIEN

« Accompagner
les tribus d'aujourd'hui,
c'est reconnaître la diversité
des liens affectifs et juridiques »

DROIT & PATRIMOINE

JUIN 2025 · N° 358

ACTUALITÉ

ÉCLAIRAGE

« Le commissaire de justice : tiers de confiance dans la protection des majeurs » 6

Un cadre législatif récent a réformé en profondeur le contrôle des comptes et la gestion patrimoniale des personnes protégées. Cette réforme, née d'un constat d'irrégularités fréquentes et de manquements dans le suivi judiciaire, introduit la désignation de professionnels qualifiés, dont les commissaires de justice, pour assurer une vérification plus rigoureuse et spécialisée. Au cœur des enjeux : garantir la protection effective des majeurs vulnérables tout en améliorant la qualité et la fiabilité du contrôle, dans un contexte où l'expertise patrimoniale et la collaboration entre acteurs deviennent indispensables. Retour sur l'évènement « Le commissaire de justice : tiers de confiance dans la protection des majeurs », organisé par la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) le 20 mai 2025.

ENTRETIEN

« Accompagner les tribus d'aujourd'hui, c'est reconnaître la diversité des liens affectifs et juridiques » 9

À Montpellier, le 121^e Congrès des notaires s'ouvrira sur un thème aussi actuel qu'ambitieux : « Famille et créativité notariale : accompagner les tribus d'aujourd'hui ». Dans une société en constante évolution, où les schémas familiaux se diversifient et se redessinent, les notaires entendent adapter leur pratique pour répondre aux réalités contemporaines. De la procréation

DOSSIER

LE DÉMEMBREMENT au service de la transmission

• Le démembrement au service de la transmission	23
Arnaud Houis, notaire à Rezé, et Charlotte Goldie-Genicon, professeur à l'université de Nantes, président et présidente du conseil scientifique de l'ARNU-Nantes	
• Démembrement et couples non mariés	24
Valériane Kermaol, juriste au Cridon Ouest, DSN, Docteur en droit	
• Démembrement et calcul des droits légaux du conjoint survivant	29
Charlotte Goldie-Genicon, agrégée des facultés de droit, professeur à l'université de Nantes, directrice du master droit notarial et du DESN	
• Démembrement et cantonnement	35
Charles Bahurel, agrégé des Facultés de droit, professeur de droit privé à Nantes Université	
• Le rapport de la donation en démembrement	39
Anne Karm, professeur à l'université Paris Dauphine - PSL, directrice du master de Droit notarial et du DESN	
• Focus : Les travaux réalisés par le donateur usufruitier sur un immeuble donné en nue-propriété : améliorations ou constructions ?	44
Guenael Baud, notaire associé à Nantes	
• Un démembrement particulier : l'usufruit successif	46
Vincent Bonnet, maître de conférences HDR à l'UBE, directeur du master 2 droit notarial	

SOMMAIRE

ACTUALITÉ • PRATIQUE • ANALYSE • DOSSIER • JURISPRUDENCE

médicalement assistée aux recompositions familiales, en passant par les défis successoraux et patrimoniaux, le Congrès de septembre proposera une réflexion en profondeur sur l'accompagnement juridique des familles du XXI^e siècle. Une approche créative et pragmatique, fidèle à la mission du notariat : sécuriser les liens, protéger les volontés et anticiper les enjeux de demain. Entretien avec le président Jean Gasté.

PROFESSIONS

Plus de 200 000 déclarations de soupçons transmises par les professionnels

à Tracfin en 2024..... 12

Tracfin, le service de renseignement chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) vient de publier son rapport d'activité pour l'année 2024 sur les signalements reçus des professions assujetties à une obligation de déclaration de soupçon, qui ont augmenté de 13,2 % par rapport à l'année dernière. Synthèse.

ANALYSE

LA MODIFICATION DE LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

La modification de la clause bénéficiaire n'est soumise à aucune condition de forme 14

RESPONSABILITÉ DE LA BANQUE

Responsabilité de la banque à la suite d'une escroquerie du client par spoofing téléphonique 18

- **Le démembrement à la souscription d'un contrat d'assurance-vie : un enfer pavé de bonnes intentions..... 51**
Benjamin Kuhn, notaire, directeur du site de l'INFN de Nantes
- **Démembrement : société civile immobilière ou détention en direct ? 54**
Pierre-Marie Reverdy, docteur en droit, Consultant CRIDON Ouest, enseignant INFN
- **Démembrement et quasi-usufruit..... 59**
Catherine Orhac, directrice technique Harvest Fidroit Academy
- **Démembrement et abus de droit fiscal..... 64**
Gilles Bachelier, président de chambre honoraire du Conseil d'État, président du comité de l'abus de droit fiscal
- **Les spécificités fiscales du démembrement en dehors des droits de mutation à titre gratuit..... 68**
Martial Nicolas, docteur en droit de Nantes Université, maître de conférences en droit privé à l'université de Brest, Lab-LEX (UR7480)
- **Démembrement et droit international privé..... 76**
Hélène Péroz, professeure à Nantes Université et Jean-Vincent Lucas, notaire associé à la Baule
- **Propos conclusifs..... 82**
Raymond Le Guidec, professeur émérite à Nantes Université



Vincent Téchené, Rédacteur en chef

Sociétés

[Actes de colloques] **100 ans après, passé, présent et avenir de la SARL - Sommaire**

Par La Rédaction

[Actes de colloques] **100 ans après. Passé, présent et avenir de la SARL - Propos introductifs**

Par Thibault de Ravel d'Esclapon

[Actes de colloques] **Les origines d'Alsace-Lorraine de la loi du 7 mars 1925 : perspectives historiques**

Par Estelle Rothweiler

[Actes de colloques] **La constitution de la SARL**

Par Thibault de Ravel d'Esclapon Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

[Actes de colloques] **L'ordre public dans les SARL**

Par Jean-Baptiste Barbière

[Actes de colloques] **Le régime fiscal de la SARL**

Par Ariane Périn-Dureau

[Actes de colloques] **Financement et SARL**

Par Jérôme Lasserre Capdeville

[Actes de colloques] **Le gérant de la SARL**

Par Julia Heinich

[Actes de colloques] **L'associé de SARL**

Par Jean-François Hamelin

[Actes de colloques] **L'associé unique d'EURL**

Par Nadège Jullian

[Actes de colloques] **Les sociétés d'exercice libéral à responsabilité limitée**

Par Jean-Patrice Storck

[Actes de colloques] **La SARL en couple**

Par Nicolas Kilgus

[Actes de colloques] **Transformation et SARL**

Par Sandrine Tisseyre

[Actes de colloques] **La SARL en difficulté**

Par Olivier Maraud

[Actes de colloques] **La SARL : aspects de droit de l'UE**

Par Etienne Farnoux

[Actes de colloques] **Passé, présent et avenir de la SARL - La perspective luxembourgeoise**

Par Thomas Mastrullo

[Actes de colloques] **La SARL en droit comparé : la perspective britannique**

Par Florence Thépot

[Actes de colloques] **100 ans après, passé, présent et avenir de la SARL : propos conclusifs - Quelle fonction pour la SARL ?**

Par Caroline Coupet

Comité scientifique :

Antoine Diesbecq, Avocat, Président de l'Association Droit et Commerce (président)

Augustin Aynès, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Nicolas Borga, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Bruno Dondero, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)

Julia Heinich, Professeur à l'Université de Bourgogne

Isabelle Grossi, Professeur à Aix-Marseille Université

Anne Jourdain, Avocate au barreau de Bordeaux

Actualité des procédures collectives, n° 12 du 20 juin 2025

Sommaire du numéro

Repère

ENTREPRISE AGRICOLE

Extension des domaines d'application de certains privilèges en cas de défaillance d'une exploitation agricole

N° 136 - Par Christine LEBEL

Alertes

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Pas de réunion des patrimoines faute de preuve d'une cessation d'activité antérieure à l'ouverture de la procédure

N° 137

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | EXTENSION DE PROCÉDURE

Rejet de l'extension de procédure collective en l'absence de fictivité et de confusion de patrimoines

N° 138

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CESSATION DES PAIEMENTS

Preuve de la cessation des paiements par l'URSSAF

N° 139

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

Indemnité de travail dissimulé due par le débiteur à la suite d'un transfert conventionnel

N° 140

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RÉSIDENCE PRINCIPALE

Sort de la résidence principale indivise du débiteur faisant l'objet d'une procédure bipatrimoniale : un refus d'avis malgré tout instructif ?

N° 141 - Par Karl LAFAURIE

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PLAN DE CESSION

Le bailleur de l'immeuble d'exploitation à l'épreuve de la qualification et de l'efficacité du plan de cession

N° 142 - Par Karl LAFAURIE

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | PROCÉDURE D'INSOLVABILITÉ

Règlement insolvabilité : précisions sur la protection du tiers qui s'acquitte d'une obligation auprès du débiteur en procédure

N° 143 - Par Véronique LEGRAND

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RESPONSABILITÉ DES TIERS

Absence d'obligation pour la société mère de vérifier la viabilité du projet de reprise

N° 144

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RESPONSABILITÉ POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Exclusion injustifiée de biens de l'actif de la société ayant simplement exprimé l'intention de les céder

N° 145

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | FAILLITE PERSONNELLE

Exigences relatives à la démonstration de l'absence de coopération du débiteur avec les organes de la procédure

N° 146

COMPÉTENCE, PROCÉDURE ET VOIES DE RECOURS | PROCÉDURE

Impossibilité de condamner aux dépens le débiteur non intimé

N° 147

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 25 du 23 juin 2025

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

Les mésusages de l'État de droit

N° 767 - Par Christophe JAMIN

[Consulter le PDF](#)

LES ACTEURS | DROITS DE L'ENFANT

L'auditeur, porte-parole au service des droits de l'enfant

N° 768 - Par Hanna ABITBOL

[Consulter le PDF](#)

LIBRES PROPOS | LÉGISLATION

Faut-il abroger le Code noir ?

N° 769 - Par Pierre NOUAL

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

Recevabilité des pourvois en cassation dans le contexte d'une procédure de saisie immobilière

N° 770 - Par Gaëlle DEHARO

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | DIVORCE

Irrecevabilité de la demande en révision d'une pension alimentaire à l'occasion d'une conversion de séparation de corps en divorce

N° 771

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | APPEL

Déclaration d'appel : présomption légale de l'adresse statutaire de la société appelante

N° 772

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | APPEL

Le délai de signification de l'article 1037-1 du CPC ne court pas pour un premier avis de fixation irrégulier

N° 773

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | MINEURS

Mineurs non accompagnés : la CNCDH dénonce les manquements des autorités françaises

N° 774

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 12 au 18 juin 2025

N° 775

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 2 au 8 juin 2025

N° 776

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROCÉDURE CIVILE

Dessine-moi une diligence interruptive du délai de péremption d'instance !

N° 777 - Par Natalie FRICERO

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | ASSURANCES TERRESTRES

Garantie pertes d'exploitation : petit vade-mecum de la dénaturation selon la Cour de cassation

N° 778 - Par Agnès PIMBERT

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | DROIT DE PROPRIÉTÉ

Nul ne peut se prévaloir judiciairement de l'usucapion sans opposer son droit à un autre propriétaire

N° 779 - Par Mathilde HOYER

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | PROCÉDURE PÉNALE

Différence de statut du suspect égale différence de régime de la perquisition

N° 780 - Par Philippe COLLET

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | CRIMES ET DÉLITS

Lutte contre le narcotrafic : les lois organique et ordinaire sont publiées

N° 781

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 5 au 18 juin 2025

N° 782

[Consulter le PDF](#)

PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 19 mai au 1er juin 2025

N° 783

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Absence de manquement au devoir de vigilance bancaire dans l'exécution d'ordres de virement effectués à la suite d'une fraude par courriels

N° 784

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISES

Promouvoir les enquêtes internes en France

N° 785

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISES

Fusion entre la procédure de complétion et la procédure de correction des données inscrites au RNE

N° 786

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉS FINANCIERS

Clarification de la doctrine de l'AMF sur les prestataires de services sur actifs numériques

N° 787

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 12 au 18 juin 2025

N° 788

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 2 au 8 juin 2025

N° 789

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PRESTATIONS FAMILIALES

Précisions sur les modalités de la réforme du calcul et du partage du complément de libre choix du mode de garde

N° 790

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 12 au 18 juin 2025

N° 791

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 2 au 8 juin 2025

N° 792

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ÉTRANGERS

Immigration professionnelle et estudiantine : un décret refond les règles des titres de séjour

N° 793

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | ÉTRANGERS

Délivrance d'un titre de séjour : la preuve de l'identité du demandeur est un prérequis

N° 794

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 12 au 18 juin 2025

N° 795

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | À COMPLÉTER

Arrêts P de la Cour de cassation du 2 au 8 juin 2025

N° 796

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | DOMAINE PUBLIC

Pas de bail commercial pour une occupation du domaine public conclue avant l'entrée en vigueur du CG3P

N° 797 - Par Anthony FALGAS

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | PROCÉDURE CIVILE

Formalisme des conclusions d'appel : bis repetita placent !

N° 798 - Par Alexis MAITRE-MILLAT

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

Célébration de la coopération universitaire Bordeaux-Cincinnati

N° 799 - Par Carolina CERDA-GUZMAN

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine



L'ÉTUDE | SÉPARATION DES POUVOIRS

Injonction de ne pas « surtransposer » et séparation des pouvoirs

N° 800 - Par Cédric GROULIER

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | CONTRATS ET OBLIGATIONS

Droit des contrats

N° 801 - Par Paul GROSSER , Dimitri HOUTCIEFF , Georges VIRASSAMY et Yves-Marie SERINET

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | ENTREPRISES

La réforme du régime fiscal des management packages : le private equity en quête de sécurité juridique

N° 802 - Par Stéphane HUTEN et Ludovic GENESTON

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | UNIVERSITÉS

IA & Droit : évolution des métiers, enjeux académiques

N° 803

[Consulter le PDF](#)

La Semaine du praticien



INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | NOTAIRES

Actes notariés électroniques : la sécurité et l'identification à distance renforcés

N° 804

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | BLANCHIMENT

Tracfin franchit le cap des 200 000 déclarations de soupçon en 2024

N° 805

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | PRIX

14e Prix Olivier Debouzy et 5e Prix de la caricature juridique

N° 806

[Consulter le PDF](#)

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES | PROFESSIONS LIBÉRALES

Administrateurs et mandataires judiciaires : statistiques 2025

N° 807

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 26 du 26 juin 2025

Sommaire du numéro

Échos de la pratique

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

3 QUESTIONS - Nouvelles exigences relatives à la protection des salariés contre la chaleur et les « épisodes de chaleur intense »

N° 566 - Par Cécile TERRENOIRE

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉ

Commissaire aux apports et révélation de faits délictueux

N° 567

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Code civil 2026

N° 568

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Code de procédure civile 2026

N° 569

[Consulter le PDF](#)

DONNÉES CHIFFRÉES

Tracfin franchit le cap des 200 000 déclarations de soupçon en 2024

N° 570

[Consulter le PDF](#)

Actualités

AFFAIRES | ENTREPRISE

Échec et rebond entrepreneurial

N° 571 - Par Hélène BOURBOULOUX , Charlotte FORT et Valérie LELOUP-THOMAS

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BAIL COMMERCIAL

Vente d'un immeuble comprenant des locaux commerciaux et droit de préférence

N° 572

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CAUTIONNEMENT

Obligation d'information annuelle de l'établissement de crédit

N° 573

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISE

Fusion entre la procédure de complétion et la procédure de correction des données inscrites au Registre national des entreprises

N° 574

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Détermination de la valeur des titres et désignation d'un expert à l'amiable

N° 575

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

DORA : normes techniques de réglementation complémentaire

N° 576

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROCÉDURE

Déclaration d'appel : présomption légale de l'adresse statutaire de la société appelante

N° 577

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROCÉDURE

Applicabilité des clauses attributives de juridiction à un tiers bénéficiaire

N° 578

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Le consommateur doit, sauf abus, payer ce qu'il consomme

N° 579

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Les dispositions spéciales du crédit affecté ne sont pas applicables aux contrats de location avec option d'achat

N° 580

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | RSE

Manquements au devoir de vigilance : confirmation en appel de la condamnation de La Poste

N° 581

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Action ut singuli : la qualité à agir d'un associé s'apprécie lors de la demande introductive de l'instance

N° 582

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Précisions sur la reprise d'un acte au cours de la période de formation d'une société

N° 583

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | TRANSPORT

Les intérêts bien compris du transporteur aérien et du voyageur en cas de retard

N° 584

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTENTIEUX

Preuve issue d'un rapport d'enquête décidé par l'employeur et accès des salariés à leurs données contenues dans des courriels professionnels

N° 585

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Portée du transfert légal du contrat de travail sur le droit des salariés à l'acquisition définitive d'actions gratuites

N° 586

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Application des règles de transfert du contrat de travail aux gérants de succursale

N° 587

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | PROTECTION SOCIALE

Mi-temps thérapeutique : indemnités journalières en cas de séjour à l'étranger

N° 588

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | SYNDICAT

Multiples précisions sur le régime de l'accord collectif conclu au titre de l'article L. 2312-19 du Code du travail

N° 589

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Facturation électronique : l'AFNOR met à jour les normes et cas d'usage

N° 590

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES PARTICULIERS

Régime des impatriés : à qui s'adresser en cas de question ?

N° 591

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES PARTICULIERS

Prélèvement à la source : l'Administration prend acte du passage au taux individualisé par défaut

N° 592

[Consulter le PDF](#)

Études et commentaires



AFFAIRES | LIQUIDATION JUDICIAIRE

Demande d'autorisation de paiement du prix et saisine du juge-commissaire sur le fondement de l'article L. 624-16, alinéa 4, du Code de commerce

N° 1183 - Par Thomas STEFANIA

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Réseau de distribution : l'Autorité de la concurrence sanctionne à nouveau la pratique de prix de revente imposés

N° 1184 - Par Thierry TITONE et Caroline RUIZ PALMER

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BANQUE

Transposition de la « DCC2 » : les incidences de l'arrêt « Lexitor » sur la rémunération des courtiers en crédit

N° 1185 - Par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOUS-TRAITANCE

Validité de la clause retardant la formation du contrat de sous-traitance au jour de l'agrément du maître d'ouvrage

N° 1186 - Par Pierre MIRGUET

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Expertises demandées par le CSE

N° 1187 - Par Frédéric-Guillaume LAPRÉVOTE et Savannah UZAN

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | IMPÔT SUR LE REVENU

Revenus des valeurs mobilières émises hors de France

N° 1188 - Par Anne-Gaël HAMONIC-GAUX

[Consulter le PDF](#)

À la une

Contrariété à l'ordre public international de la loi étrangère instaurant un délai de forclusion à l'établissement de la filiation naturelle durant la minorité de l'enfant

note par Pierre GONDARD sous Cass. 1^{re} civ., 30 avr. 2025

La Cour de cassation confirme la reconnaissance du droit de l'enfant mineur d'établir sa filiation hors mariage et l'abandon de toute mention à l'ordre public international de proximité.



© doracclub_AdobeStock - Généré par l'IA

Actualité

Gouvernance : clash entre le bâtonnier de Paris et le CNB
focus

L'intelligence artificielle au secours du droit d'auteur ou la tentation du *copyright trolling*

libres propos par Jean-Baptiste LECA

Technique

Le contrat de chantier ou d'opération

étude par Steven RIOCHE

Jurisprudence

Le rayonnement en liquidation judiciaire de l'insaisissabilité légale de la résidence principale de l'entrepreneur individuel

note par Michael TOTA
sous Cass. com., 30 avr. 2025

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Claudine BERNFELD**

Avocate au barreau de Paris, cabinet Bernfeld Ojalvo Associés

• **Frédéric BIBAL**

Avocat au barreau de Paris, cabinet Bibal

AVEC LA PARTICIPATION DE

Anne BACHELLERIE, Guillaume BARBE, William BODILIS, Éric CAILLON, Aurélie COVIAUX, Emma DINPARAST, Cyril IRRMANN, Noémie KLEIN, Raluca LOLEV, Olivier MERLIN, Lucie MEYNIER, Lucile PRIOU-ALIBERT, Jean-Baptiste PRÉVOST, Anaïs RENELIER et Pamela ROBERTIERE



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

· Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilleteable numérique : 264,44 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilleteable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL479j6 ■ Gouvernance : clash entre le bâtonnier de Paris et le CNB 3
- GPL479h8 ■ Bâtonnat de Lyon : Hubert de Boisse et Florence Wischer élus 5
- GPL477o8 ■ La Cour de cassation publie son rapport sur l'intégration
d'une opinion séparée dans ses décisions 6
- GPL479g3 ■ Audiences pédagogiques : « rendre le fonctionnement
de la justice compréhensible par tous »
entretien avec Xavier BAISLE 9
- GPL478q1 ■ L'intelligence artificielle au secours du droit d'auteur
ou la tentation du *copyright trolling*
libres propos par Jean-Baptiste LECA 11

Technique

- GPL479e9 ■ Le contrat de chantier ou d'opération
étude par Steven RIOCHE 13

Doctrine

- GPL477x7 ■ Un rapport de visite accablant des lieux de détention en Guyane
et en Guadeloupe du Comité européen de prévention de la torture
note par Éric SENNA 15

Jurisprudence

- GPL479g6 ■ Contrariété à l'ordre public international de la loi
étrangère instaurant un délai de forclusion à l'établissement
de la filiation naturelle durant la minorité de l'enfant
note par Pierre GONDARD sous Cass. 1^{re} civ., 30 avr. 2025 19
- GPL479i3 ■ Le rayonnement en liquidation judiciaire de l'insaisissabilité
légale de la résidence principale de l'entrepreneur individuel
note par Michael TOTA sous Cass. com., 30 avr. 2025 22
- GPL478f1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 25
- GPL478m6 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 29
- GPL478e9 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH
par Catherine BERLAUD 32
- GPL478t2 ■ Chronique de jurisprudence du droit des mineurs
par Delphine THOMAS-TAILLANDIER en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL478t2> 
- GPL479a4 ■ Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Paris
sous la coordination scientifique de Cécile CHAINAIS et Sylvain JOBERT en exclusivité
sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL479a4> 

Gazette Spécialisée

DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

33

Sous la responsabilité scientifique de
Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL

DOCTRINE

Droit de la consommation : a-t-on sauvé l'action de groupe ?

Véronique Legrand

Réforme des nullités relatives aux sociétés anonymes

Patrice Battistini

Le droit des opérations non autorisées : la nouvelle tendance dominante du contentieux bancaire ?

Ronny Ktorza

JURISPRUDENCE

Présomption de démission : les juges apportent les premières précisions !

Mehdi Harisse

Préjudice d'anxiété et chlordécone : une reconnaissance timide malgré la faute de l'État
(CAA Paris, 11 mars 2025, n° 22PA03906)

Colombe Cissé

DOCTRINE

- LPA203v3** **Le dirigeant de fait dans le droit des entreprises en difficulté : une convergence normative avec le régime du dirigeant de droit** PAGE 4
- Marie Rakotovahiny**
Le dirigeant de fait est une notion construite en opposition à celle de dirigeant de droit, représentant légal de la société. Toutefois, cette distinction fondée sur la seule désignation formelle apparaît largement illusoire, dans la mesure où le droit des entreprises en difficulté tend à rapprocher les deux figures en ce qui concerne les sanctions susceptibles de leur être appliquées et les obligations auxquelles ils sont soumis.
- LPA203u9** **Droit de la consommation : a-t-on sauvé l'action de groupe ?** PAGE 9
- Véronique Legrand**
La loi du 30 avril 2025 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique, financière, environnementale, énergétique, de transport, de santé et de circulation des personnes a été promulguée après saisine du Conseil constitutionnel (Cons. const., DC, 29 avr. 2025, n° 2025-879 : JO, 2 mai 2025). La loi nouvelle comporte un article 16 consacré à l'action de groupe. Le législateur s'est en effet saisi de la nécessité de mettre les dispositions du droit français régissant l'action de groupe en conformité avec la directive européenne relative aux actions représentatives visant à protéger les consommateurs, pour tenter de refondre et simplifier le régime de l'action de groupe, très critiqué par son excessive complexité. Il n'est pas sûr que l'objectif soit atteint.
- LPA203u6** **Réforme des nullités relatives aux sociétés anonymes** PAGE 17
- Patrice Battistini**
Le nouveau régime du droit des nullités des sociétés anonymes entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2025.
- LPA203u5** **Le droit des opérations non autorisées : la nouvelle tendance dominante du contentieux bancaire ?** PAGE 25
- Ronny Ktorza**
Un contentieux est en train d'occuper une part importante des affaires jugées par les chambres des contrats des tribunaux judiciaires et des juridictions consulaires : le droit des opérations non autorisées ou mal exécutées.
- LPA203u3** **Le leasing social : un dispositif pour favoriser une mobilité durable et inclusive** PAGE 28
- Stéphanie Corbière**
L'introduction du leasing social, prévu par l'arrêté du 15 décembre 2023, marque une étape décisive dans la promotion de la mobilité électrique pour les ménages modestes. Ce dispositif ambitieux de rendre les véhicules électriques accessibles à ceux qui, jusqu'à présent, n'en avaient pas les moyens, tout en poursuivant des objectifs écologiques et sociaux majeurs. Toutefois, derrière cette ambition louable se cache une complexité réglementaire et organisationnelle qui exige des entreprises de location une adaptabilité certaine et une vision stratégique solide.

JURISPRUDENCE

- LPA203v5** **Inapplicabilité d'une clause exclusive de garantie des vices cachés à une servitude occulte : les rappels de la Cour de cassation** PAGE 31
- Anne-Catherine Richter**
Cass. 3^e civ., 13 févr. 2025, n° 23-17.636, FS–B
Dans son arrêt du 13 février 2025, la troisième chambre civile de la Cour de cassation refuse d'appliquer à une servitude non apparente non déclarée une clause exclusive de garantie, stipulée au titre de l'état du bien, selon laquelle l'acquéreur n'aura aucun recours contre les vendeurs « pour quelque cause que ce soit, notamment en raison des vices apparents ou des vices cachés ». L'arrêt rappelle l'attachement de la Cour de cassation à la distinction du vice caché et de la servitude occulte et invite les praticiens à accorder un soin particulier à la rédaction des clauses exclusives de garantie.
- LPA203v4** **Affirmation du caractère non subsidiaire de l'action sociale *ut singuli*** PAGE 34
- Reagan Intole**
Cass. com., 7 mai 2025, n° 23-15.931
Les associés disposent d'un droit propre d'agir pour réparer le préjudice subi par la société, droit qui n'est pas remis en cause par l'action parallèle de la société elle-même.
- LPA203v1** **Présomption de démission : les juges apportent les premières précisions !** PAGE 36
- Mehdi Harisse**
Deux ans après l'entrée en vigueur du dispositif inédit de la présomption de démission, les premières décisions de justice commencent à émerger, contribuant progressivement à définir les contours juridiques de ce mécanisme encore peu connu.
- LPA203v0** **L'intelligence artificielle à l'épreuve du dialogue social** PAGE 43
- David Kouadio**
TJ Nanterre, 14 févr. 2025, n° 24/01457 : à consulter ici : <https://lext.so/AhQHVP>
L'intelligence artificielle (IA) représente un atout indéniable pour les entreprises en termes de développement de produits, de services, d'amélioration du rendement, de réduction des coûts de sécurité, etc. C'est pourquoi de nombreuses entreprises intègrent cette innovation au sein de leur activité afin d'être plus compétitives. Mais il ne faut pas brûler les étapes !
- LPA203u8** **Les progrès du droit au silence devant le Conseil d'État** PAGE 45
- Florence Chaltiel**
CE, 19 déc. 2024, n° 490952 – CE, 19 déc. 2024, n° 490157
Le droit au procès équitable, garanti tant en droit français qu'en droit européen, connaît des élargissements et enrichissements successifs. Les jurisprudences européennes viennent renforcer les garanties, que les juridictions nationales veillent à appliquer en adéquation avec la nature des procédures. Le droit des sanctions administratives a connu de nombreuses évolutions au cours des deux dernières décennies dans le sens d'une protection accrue des agents publics. En étendant le droit au silence au droit des sanctions administratives, le Conseil d'État renforce les droits de la défense sans répondre à toutes les implications que porte cette extension.

LPA203u7 **Violation du RGPD : l'« entreprise » comme unité économique, une définition déterminante dans le calcul de l'amende administrative prévue par l'article 83 du RGPD**

PAGE 51

Chloé Dornbierer

CJUE, 13 févr. 2025, n° C-383/23, ILVA

Le terme « entreprise » mentionné à l'article 83, § 4-6, du règlement n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, correspond à la notion d'« entreprise », au sens des articles 101 et 102 du TFUE, de sorte que, lorsqu'une amende pour violation dudit règlement est imposée à un responsable du traitement de données à caractère personnel, qui est ou fait partie d'une entreprise, le montant maximal de l'amende est déterminé sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires annuel mondial total de l'exercice précédent de l'entreprise. La notion d'« entreprise » doit également être prise en compte afin d'apprécier la capacité économique réelle ou matérielle du destinataire de l'amende et ainsi vérifier si l'amende est à la fois effective, proportionnée et dissuasive.

LPA203u4 **Préjudice d'anxiété et chlordécone : une reconnaissance timide malgré la faute de l'État**

PAGE 56

Colombe Cissé

CAA Paris, 11 mars 2025, n° 22PA03906

Le 11 mars 2025, la cour administrative d'appel a reconnu la faute commise par l'État en autorisant, renouvelant et encadrant de manière défaillante la commercialisation du chlordécone, un pesticide toxique utilisé dans les bananeraies des Antilles, malgré les alertes scientifiques précoces sur sa toxicité. Mais si la responsabilité administrative de l'État est enfin établie, la réparation des préjudices demeure limitée, notamment en ce qui concerne le préjudice moral d'anxiété.

LPA203u2 **Indications de la CJUE sur la prise en compte du cautionnement dans le calcul de l'assiette du TAEG d'un crédit à la consommation**

PAGE 58

Maxime Péron

CJUE, 13 mars 2025, n° C-337/23, APS Beta Bulgaria et Agentsia za kontrol na prosrocheni zadalzhenia

Dans un arrêt du 13 mars 2025, la Cour de justice de l'Union européenne apporte des indications sur la prise en compte d'une sûreté dans le calcul de l'assiette du taux annuel effectif global d'un crédit à la consommation. Dès lors que le contrat de cautionnement est exigé par la banque comme une condition d'octroi du prêt, son coût doit être pris en compte dans le calcul du taux annuel effectif global. À défaut, l'établissement de crédit s'expose à des sanctions et notamment à la déchéance du droit aux intérêts.

Pour soumettre un article à la rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :
celine.slobodansky@lextenso.fr

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

DOSSIER

La réforme des nullités en droit des sociétés → PAGE 26

sous la direction scientifique de Hervé LE NABASQUE

DROIT COMMUN

**Le créancier n'a pas qualité pour agir en désignation
d'un administrateur provisoire** → PAGE 3

Bruno DONDERO

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

SARL : Larzul 1, retour vers le futur ? → PAGE 13

Rémi DALMAU

**Retour sur le caractère prétendument subsidiaire de l'action
sociale *ut singuli*** → PAGE 15

Jean-Christophe PAGNUCCO

SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS203y2 • **Le créancier n'a pas qualité pour agir en désignation d'un administrateur provisoire** 3
Bruno DONDERO – Cass. com., 7 mai 2025, n° 23-20.471, FS-B
- BJS203y4 • **Nouvelles précisions sur le rôle de l'expert de l'article 1843-4 en cas de difficulté rencontrée dans sa mission** 5
Arnaud REYGROBELLET – Cass. com., 7 mai 2025, n° 23-24.041, F-B
- BJS203y5 • **Cession de droits sociaux et distribution cachée de dividendes : à qui profite le dol ?** 8
Thibaut DUCHESNE – Cass. com., 12 mars 2025, n° 23-16.460, F-D

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS203y1 • **Questions écrites des actionnaires : quels pouvoirs pour le juge ?** 11
Bruno DONDERO – Cass. com., 2 avr. 2025, n° 23-18.208, F-D

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS203z4 • **SARL : Larzul 1, retour vers le futur ?** 13
Rémi DALMAU – Cass. com., 7 mai 2025, n° 23-21.508, F-B
- BJS203y3 • **Retour sur le caractère prétendument subsidiaire de l'action sociale *ut singuli*** 15
Jean-Christophe PAGNUCCO – Cass. com., 7 mai 2025, n° 23-15.931, F-B
- BJS203x5 • **Action *ut singuli* contre un gérant de SARL** 18
Bastien BRIGNON – CA Paris, 5-8, 13 mars 2025, n° 22/05129
- BJS203x1 • **Le retrayant conserve, sauf renonciation, son droit aux bénéfices jusqu'au remboursement intégral de ses titres** 20
Jean-Christophe PAGNUCCO – Cass. 1^{re} civ., 9 avr. 2025, n° 23-21.102, F-D
- BJS203x2 • **Projet de cession de parts à un tiers : rigueur de la procédure d'agrément** 23
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 2 avr. 2025, n° 23-23.553, F-D

DOSSIER

- BJS203Y7 • **LA RÉFORME DES NULLITÉS EN DROIT DES SOCIÉTÉS** 26
sous la direction scientifique de Hervé LE NABASQUE
- BJS203y6 • **Présentation de la réforme** 26
Hervé LE NABASQUE
- BJS203z5 • **Réforme des nullités : le « triple test »** 36
Edmond SCHLUMBERGER
- BJS203z3 • **La neutralisation radicale des nullités en cascade** 45
Elsa GUÉGAN
- BJS203z1 • **Réforme des nullités des augmentations de capital** 50
Renaud MORTIER
- BJS203z2 • **SAS et nouveau régime des nullités** 60
Bruno DONDERO et Pierre-Louis PÉRIN

FORMULE P. 11

PERSONNES / FAMILLE

Le testament transgénérationnel : combiner cantonnement et renonciation

par *Nicolas Duchange***ACTUALITÉS** P. 5

PERSONNES / FAMILLE

L'époux commun en biens ne peut pas être condamné au paiement des dettes personnelles du conjoint

ENTREPRISE

Procédure de désignation d'un mandataire chargé de provoquer la délibération des associés

DROIT FISCAL

Précisions relatives à l'exonération de droits de succession des frères ou sœurs

PROFESSIONS

Décret du 13 juin 2025 portant sur les actes sur support électronique établis par les notaires

DOCTRINE P. 19

DROIT FISCAL

Déclaration de succession : répartition du passif entre usufruitier et nu-proprétaire par *Frédéric Douet* et *Marc Nicod*

CHRONIQUES P. 24

RURAL

Droit rural par *François Delorme* et *Didier Krajewski*



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF226m0 ■ L'époux commun en biens ne peut pas être condamné au paiement des dettes personnelles du conjoint

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF226l4 ■ Point de départ du délai de prescription de l'action en liquidation de l'astreinte

ENTREPRISE

DEF226l5 ■ Procédure de désignation d'un mandataire chargé de provoquer la délibération des associés

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF226l6 ■ À défaut d'entente entre les copartageants les lots doivent obligatoirement être tirés au sort

FISCAL

DEF226l7 ■ Précisions relatives à l'exonération de droits de succession des frères ou sœurs

PROFESSION

DEF226l8 ■ Décret du 13 juin 2025 portant sur les actes sur support électronique établis par les notaires

PRATIQUE P. 11

FORMULES

DEF226a8 ■ Le testament transgénérationnel : combiner cantonnement et renonciation par **Nicolas Duchange**

DOCTRINE P. 19

DEF226c2 ■ Déclaration de succession : répartition du passif entre usufruitier et nu-proprétaire par **Frédéric Douet** et **Marc Nicod**

CHRONIQUES P. 24

DEF226e8 ■ Droit rural par **François Delorme** et **Didier Krajewski**

VIE PRO P. 31

OFFRES ET DEMANDES P. 34

INDICES P. 36

LES ARCHIVES REVUE PRATIQUE DROIT DES AFFAIRES

Numéro précédent

Revue Pratique Droit des Affaires n°6 du 26 juin 2025

Chercher dans ce numéro

Actualités

Concurrence

sous la direction de Rafael Amaro

Action en contrefaçon : cumul possible des dommages-intérêts « dissuasifs » et des amendes répressives

Par Rafael Amaro

Marché du travail et droit de la concurrence : premières condamnations pour entente d'accords de non-débauchage de salariés

Par Rafael Amaro

Contrats d'affaires

sous la direction de Frédéric Buy

Reprise des actes d'une société en formation : feue la clause de substitution ?

Par Frédéric Buy

Le prix de vente d'un fonds de commerce ne peut être fixé par le juge

Par Frédéric Buy

Quand la clause attributive de juridiction peut être opposée à un tiers

Par Frédéric Buy

Crédit et financement

sous la direction de Thibaut Duchesne, Nicolas Ida

Précisions sur le retrait litigieux en cas de cessions successives de créance

Par Brune-Laure Dugourd

Accès de l'AMF aux données de connexion : retour sur le critère de « gravité » des abus de marché

Par Nicolas Ida

Démarchage, information et responsabilité des dirigeants : triple éclairage de la Cour de cassation

Par Adrien Bézert

Biens de l'entreprise

sous la direction de Nadège Jullian, Yann Basire

Affaire du masque de plongée : apparence du produit et fonction technique

Par Yann Basire

Appréciation du risque de confusion : conséquence(s) du caractère distinctif accru par l'usage de la marque antérieure

Par Yann Basire

Vers un assouplissement du formalisme probatoire en matière de contrefaçon

Par Diogo Costa Cunha

Dégradations locatives et préjudice du bailleur

Par Clément Fabre

Résiliation du bail et procédures collectives

Par Clément Fabre

Sociétés

RSE / Compliance / Vigilance

sous la direction de Cécile Granier

Rapport du Club des juristes sur les enquêtes internes

Par Cécile Granier

Compliance et lutte contre le narcotrafic

Par Cécile Granier